Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 029-212902464-20260605-D24202606-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
Arrondissement de Brest

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE **SAINT-ÉLOY**

SEANCE DU 5 JUIN 2026

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	10

Date de convocation :
29/05/2026
Date d'affichage :
29/05/2026

L'an deux mil vingt-six, **le 5 juin à 19 heures** le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en Mairie, sous la présidence de **M. Renaud GRALL, Maire.**

Présents : M. Renaud GRALL, M. Benoît LE DIZES, Mme Laëtitia LIZIARD, M., M. Olivier GRALL, Michael HOURMANT M. Jacques TAINON, M Thibault CALBA, Mme Valérie LEVEQUE, Mme Sylvia INIZAN.

Excusée : Mme Christelle CHEVALLEREAU (procuration à M LE DIZES Benoît)

Absente : Mme POUPON Delphine

Secrétaire de séance : Mme LIZIARD Laëtitia

D24_2026_06 Validation du nom du café du village

Une consultation informelle des habitants de la commune, via une publication au sein du bulletin communal, a été lancée au printemps en vue de recueillir des propositions de nom pour le futur café du village.
A l'issue de cette consultation, le conseil municipal est amené à opérer un choix.

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, de retenir le nom de « Ty Coz- Sant Alar ».

Pour copie conforme au registre.

Le Maire,
Renaud GRALL.

Secrétaire de séance,
Laëtitia LIZIARD